



SOMMAIRE

Pépins : Pommes – Poires

Ravageurs

Hoplocampe du pommier : Emergence des larves.

Hoplocampe du poirier : Dégâts visibles en parcelle.

Charançons phyllophages et rhynchites : Dégâts en parcelles.

Bupreste du poirier : Début du suivi des émergences.

Puceron cendré : Populations observées sur certains secteurs.

Puceron lanigère : Faible pression.

Carpocapse : Augmentation des captures, nouveaux accouplements potentiels, prévision des premières éclosions.

Petite tordeuse des fruits : Augmentation des captures.

Eulia : Faibles captures.

Capua : Faibles captures.

Pandemis : Captures localement importantes.

Tordeuse rouge des bourgeons : Faibles captures.

Tordeuse verte des bourgeons : Captures localement importantes.

Sésie : Première capture.

Zeuzère : Aucune capture.

Pathologies

Oïdium : Pression localement en hausse.

Tavelure : Nouvelles périodes de contamination, contaminations en cours, nouvelles sorties de taches.

Noyaux : Prunes – Cerises

Ravageurs

Carpocapse des prunes : Nouvelles captures.

Mouche de la cerise : Nouvelles captures.



Crédit photographique FREDON Hauts-de-France

Ravageurs

Hoplocampe du pommier



Hoplocampe adulte

**Etat des lieux en parcelle :**

- Dégâts sur fruits visibles ;
- Premières chutes de fruits seront visibles dans les parcelles les plus précoces de la région.

Analyse des risques

- Réaliser l'évaluation de la protection ;
- Prévoir la prévention des attaques pour l'an prochain ;
- Mettre en œuvre les mesures prophylactiques.

Gestion des risques

Les dispositifs de piégeage doivent être retirés du verger à ce jour, et des contrôles sur base de 1000 fruits répartis à raison de chapelets de 20 fruits sur 50 arbres doivent être réalisés. Pour les plus petits parcelles à faibles taux d'attaques, la collecte et l'export des fruits touchés est une méthode efficace de réduction des populations, et facilitera la lutte l'an prochain. Actuellement, les dégâts observés en parcelles sont quasi exclusivement à mettre au compte de l'hoplocampe, les dégâts imputables au carpocapse ne seront bien visibles que dans plusieurs jours.

Hoplocampe du poirier



Hoplocampe adulte

**Etat des lieux en parcelle :**

- Les dégâts en parcelles peuvent parfois être significatifs en poire.

Analyse des risques

- Réaliser l'évaluation de la protection ;
- Prévoir la prévention des attaques pour l'an prochain ;
- Mettre en œuvre les mesures prophylactiques.

Gestion des risques

Les dispositifs de piégeage doivent être retirés du verger à ce jour, et des contrôles sur base de 1000 fruits répartis à raison de chapelets de 20 fruits sur 50 arbres doivent être réalisés.

Seuil indicatif de risque :

Cumul durant l'ensemble de la période de floraison et dégâts l'année précédente.



Phyllobius oblongus



Phyllobius betulae

Etat des lieux en parcelle :

Les *Phyllobius* sont de petits charançons de 4 à 6 mm. De couleur dominante brune, ils possèdent une tête noire. Très présents actuellement, ils pratiquent des dégâts en opérant des piqûres de nutrition pouvant aller jusqu'à la section des jeunes pousses. Les dégâts peuvent prendre la forme d'une défeuillaison inhabituelle.

Analyse des risques

Considérés comme des ravageurs secondaires la plupart du temps, des dégâts importants peuvent apparaître lors de phases de pullulation. Leur gestion est fonction de l'historique des dégâts de la parcelle et ne s'applique qu'en cas de phase de pullulation déterminée par frappages.

Gestion des risques

Elle ne doit être mise en œuvre qu'après évaluation des populations présentes par frappages et de l'identification des espèces. À *Phyllobius oblongus* de couleur brune, peut également s'ajouter *Phyllobius betulae* de couleur vert brillant. D'autres paramètres sont à prendre en compte comme l'état végétatif des arbres lors des attaques et de l'historique des parcelles.

Seuil indicatif de risque :

100 individus pour 100 frappages à raison de 2 sur 50 arbres.

Rhynchite coupe bourgeon



Rhynchite adulte

Etat des lieux en parcelle :

Le rhynchite coupe bourgeon est un petit coléoptère de couleur bleu métallique mesure environ de 2,5 à 3,5 mm. Il est à l'origine de dégâts sur pousses terminales par section de celles-ci, visibles actuellement en parcelles.

Analyse des risques

C'est un charançon qui peut être à l'origine de dégâts importants et visuels, à plus forte raison encore en parcelles de jeunes arbres et en surgreffage.

Gestion des risques

Elle ne doit être mise en œuvre qu'après évaluation des populations présentes par frappages et de l'identification des espèces.

Seuil indicatif de risque :

100 individus pour 100 frappages à raison de 2 sur 50 arbres.



Bupreste adulte



Bupreste larve



Bupreste dégâts

Etat des lieux en parcelle :

L'agrilus est un coléoptère d'une taille à l'état adulte de 7 à 10 mm.. Il a une forme étroite et allongée et sa couleur dominante est cuivre. La larve mesure 20 à 25 mm, est de forme allongée et aplatie, a une couleur dominante blanche et possède une tête de couleur foncée.

Les dégâts les plus dommageables sont opérés par la larve. Ils sont le résultat des galeries que creusent les larves sous l'écorce des branches principales et du tronc. Les galeries peuvent mesurer jusqu'à un mètre de long. Dans la très large majorité des cas, elles sont descendantes. Les principales conséquences sont la destruction des vaisseaux conducteurs de sève, dépérissement, mort de l'organe touché ou de l'arbre. Il faut également noter la création de zones d'entrée et d'attaque de ravageurs secondaires tels que xylophages, pathologies... Les adultes opèrent des dégâts de nutrition, par consommation du feuillage tout en respectant les nervures.

Analyse des risques

Un suivi régulier des traces d'activités doit être réalisé afin d'évaluer l'impact et la présence du ravageur. L'objectif est de dénombrer les galeries et orifices d'émergence. Les faces exposées au soleil seront les zones d'observations principales. Ce recensement permet d'obtenir des informations sur l'importance de la dynamique de population, et les périodes d'activités permettant de lutter contre les adultes.

Gestion des risques

Les plantes hôtes du bupreste telles que : sorbier, aubépine, rosacées en générale... seront limitées dans les abords de la parcelle.

Seuil indicatif de risque :

1 individu à raison du contrôle de 50 arbres.

Puceron cendré



Puceron cendré

Etat des lieux en parcelle :

Observation de puceron cendré sur pousse dans les secteurs **Flandre Maritime, Neslois Montreuillois, Soissonnais et Thiérache.**

Analyse des risques

Dépassement du seuil indicatif de risque dans les secteurs concernés par la présence du puceron.

Gestion des risques

- **Prendre en compte la présence de pollinisateurs** dans la gestion ;
- Vérifier la mention « Emploi autorisé durant la floraison en dehors de la présence d'abeilles » ;
- Privilégier **la fin de la floraison** avant de mettre en œuvre la gestion.



Evolution de la colonisation par le puceron cendré sur pousse	21-mai	28-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	1,0	1,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,5	1,0	↗
La Bassée (59)			
Hainaut (59)		0,0	
Abbevilleois (80-62)	0,0		
Arrageois (62)	0,5	0,0	↘
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	2,0		
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	5,0	5,0	↔
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)		3,0	
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	1,0	2,0	↗
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

1% (base de 100 pousses réparties à raison de 2 sur 50 arbres).

Puceron lanigère



Puceron lanigère

Etat des lieux en parcelle :

Observation de puceron lanigère sur pousse dans le secteur de la **Thiérache.**

Analyse des risques

- Pas de dépassement du seuil indicatif de risque.

Gestion des risques

- **Prendre en compte la présence de pollinisateurs** dans la gestion ;
- Vérifier la mention « Emploi autorisé durant la floraison en dehors de la présence d'abeilles » ;
- Privilégier **la fin de la floraison** avant de mettre en œuvre la gestion.



Evolution de la colonisation par le puceron lanigère sur pousse	21-mai	28-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	1,0		
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)		0,0	
Abbevilleois (80-62)			
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	2,0		
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	1,0	1,0	↔
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	1,0		
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

10% (base de 100 pousses réparties à raison de 2 sur 50 arbres).



Carpocapse adulte

Etat des lieux en parcelle :

- Captures dans les secteurs **Flandre Maritime, La Bassée, Hainaut, Abbevillois, Neslois, Arrageois, Thiérache, Soissonais et Avesnois.**
- Captures **de 0 à 40 individus ;**
- **75% des parcelles** du réseau concernées.

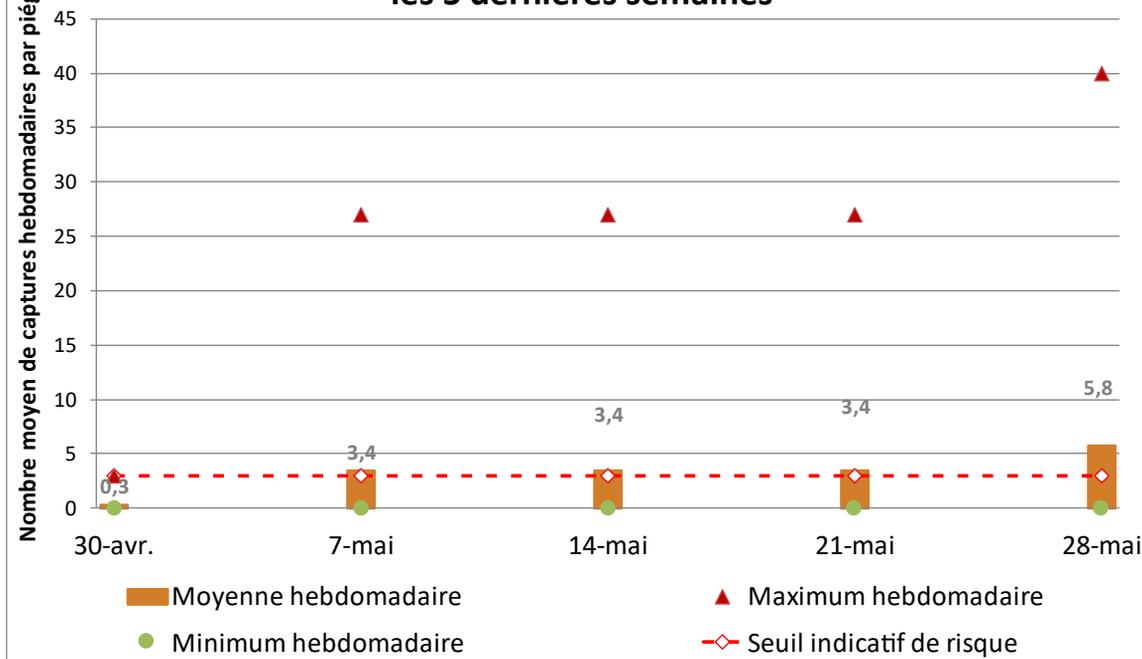
Analyses des risques :

- Dépassement du seuil indicatif de risque dans les secteurs **La Bassée, Hainaut et Thiérache.**

Gestion des risques :

- Les diffuseurs doivent être mis en place dans les jours à venir pour les parcelles en protection par confusion sexuelle ;
- Les pièges à phéromone doivent être installés en parcelles.

Evolution des captures hebdomadaires de Carpocapse sur les 5 dernières semaines



Seuil indicatif de risque :

- 3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha ;
- 4 captures / semaine / 1 piège sur 2 ha ;
- 5 captures / semaine / 1 piège sur 3 ha ;
- 6 captures / semaine / 1 piège sur 4 ha.

Accouplements



Etat des lieux en parcelle :

- Accouplements possibles dans la majorité des secteurs aux cours des derniers jours, excepté le 27 mai pour causes de températures en dessous de 15°C sur l'ensemble des secteurs ;
- Période de référence sélectionnée : **25 et 26 mai**.

Analyses des risques :

- Au cours de la semaine passée les secteurs présentant des populations dépassant le seuil indicatif de risque sont : **La Bassée, Hainaut et Thiérache**.

Gestion des risques :

- Les pièges à phéromone doivent être installés et relevés régulièrement afin de comparer les captures aux conditions accouplements.

Accouplements possibles Accouplements potentiels (conditions limites)	21/05/2024	22/05/2024	23/05/2024	24/05/2024	25/05/2024	26/05/2024	27/05/2024
	Flandre Maritime (59)						
Flandre Intérieure (59-62)							
Lille Sud (59)							
Montreuillois (62)							
La Bassée (59)							
Hainaut (59)							
Abbevillois (80-62)							
Arrageois (62)							
Cambrésis (59)							
Avesnois (59)							
Amiénois (80)							
Thiérache (59-02)							
Picardie Verte (80-60)							
Neslois (80-60-02)							
St Quentinnois (02)							
Laonnois (02)							
Montdidérien (80-60)							
Soissonnais (60-02)							
Senlisien (60)							
Omois (02)							

Seuil indicatif de risque :

- Conditions d'accouplements : températures et hygrométrie crépusculaires suffisantes réunies durant 2 jours consécutifs.

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :



DNA : données non accessibles, problème technique / DNE : données non évaluables



Etat des lieux en parcelle :

- Les **premières éclosions** sont attendues plus tard que prévu, à partir du **lundi 3 juin**.

Gestion des risques :

- Les dégâts observés actuellement en parcelles correspondent aux dégâts d'hoplocampe ;
- Il est important de suivre les pièges à phéromones afin d'identifier au mieux les périodes à risque ;
- Les prochains bulletins annonceront l'évolution des incubations.

	Périodes de pontes issues des accouplements			Date (prévisionnelle) de sortie des larves			Périodes de pontes issues des accouplements			Date (prévisionnelle) de sortie des larves	
Flandre Maritime (59)	du 12-mai	au 13-mai		5-juin		Amiénois (80)	du 12-mai	au 13-mai	05-juin		
	du -	au -					du 19-mai	au 20-mai	9-juin		
	du -	au -					du -	au -			
Flandre Intérieure (59-62)	du 12-mai	au 13-mai		4-juin		Thiérache (59-02)	du 12-mai	au 13-mai	5-juin		
	du 19-mai	au 20-mai		7-juin			du 19-mai	au 20-mai	08-juin		
	du -	au -					du -	au -			
Lille Sud (59)	du 12-mai	au 13-mai		3-juin		Picardie Verte (80-60)	du 12-mai	au 13-mai	05-juin		
	du 19-mai	au 20-mai		7-juin			du 17-mai	au 18-mai	7-juin		
	du -	au -					du -	au -			
Montreuillois (62)	du 12-mai	au 13-mai		6-juin		Neslois (80-60-02)	du 12-mai	au 13-mai	4-juin		
	du 18-mai	au 19-mai		9-juin			du 19-mai	au 20-mai	08-juin		
	du -	au -					du -	au -			
La Bassée (59)	du 12-mai	au 13-mai		2-juin		St Quentinnois (02)	du 12-mai	au 13-mai	05-juin		
	du 19-mai	au 20-mai		7-juin			du -	au -			
	du -	au -					du -	au -			
Hainaut (59)	du 12-mai	au 13-mai		3-juin		Laonnois (02)	du 12-mai	au 13-mai	5-juin		
	du 19-mai	au 20-mai		7-juin			du 19-mai	au 20-mai	09-juin		
	du -	au -					du -	au -			
Abbevillois (80-62)	du 12-mai	au 13-mai		4-juin		Montdidérien (80-60)	du 12-mai	au 13-mai	04-juin		
	du 19-mai	au 20-mai		9-juin			du 19-mai	au 20-mai	8-juin		
	du -	au -					du -	au -			
Arrageois (62)	du 12-mai	au 13-mai		5-juin		Soissonnais (60-02)	du 12-mai	au 13-mai	05-juin		
	du 19-mai	au 20-mai		10-juin			du 19-mai	au 20-mai	10-juin		
	du -	au -					du -	au -			
Cambrésis (59)	du 12-mai	au 13-mai		4-juin		Senlisien (60)	du 12-mai	au 13-mai	3-juin		
	du 19-mai	au 20-mai		7-juin			du 19-mai	au 20-mai	09-juin		
	du -	au -					du -	au -			
Avesnois (59)	du 12-mai	au 13-mai		4-juin		Omois (02)	du 12-mai	au 13-mai	03-juin		
	du 19-mai	au 20-mai		7-juin			du 19-mai	au 20-mai	8-juin		
	du -	au -					du -	au -			

IC : Incubation en cours : délai prévisionnel supérieur aux prévisions
 AP : Avortement Probable : délai d'incubation supérieur au maxima biologique

Retrouvez toutes les explications des tableaux carpocapse dans la fiche « OAD : Modèle Carpocapse DGAL-Onpv Carpocapse des pommes et des poires *Cydia pomonella* » ou en suivant [ce lien](#).

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :





Petite tordeuse des fruits adulte

Etat des lieux en parcelle :

- **Captures** dans les secteurs **Montreuillois, La Bassée, Hainaut et Neslois** ;
- Captures de **0 à 4 individus** ;
- **50% des parcelles** du réseau concernées.

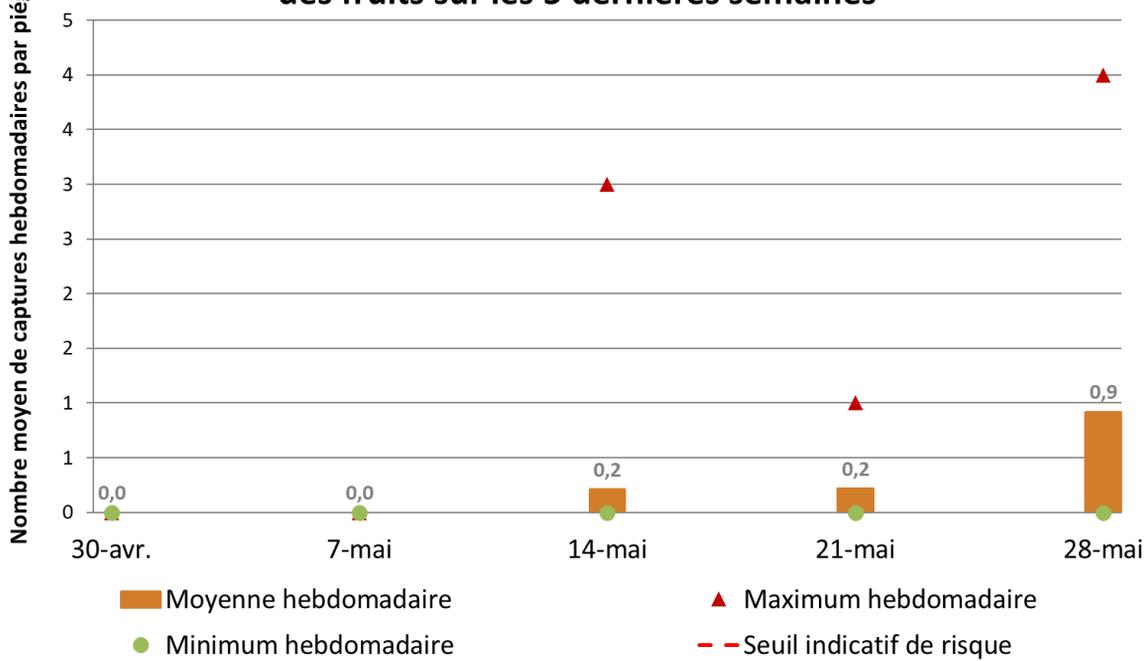
Analyses des risques :

- Augmentation des captures.

Gestion des risques :

- Les diffuseurs doivent être mis en place dans les jours à venir pour les parcelles en protection par confusion sexuelle ;
- Les pièges à phéromone doivent impérativement être installés en parcelles.

Evolution des captures hebdomadaires de petite tordeuse des fruits sur les 5 dernières semaines



Seuil indicatif de risque :

Il n'existe pas à ce jour en France un seuil validé pour ce ravageur.

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :





Eulia

Etat des lieux en parcelle :

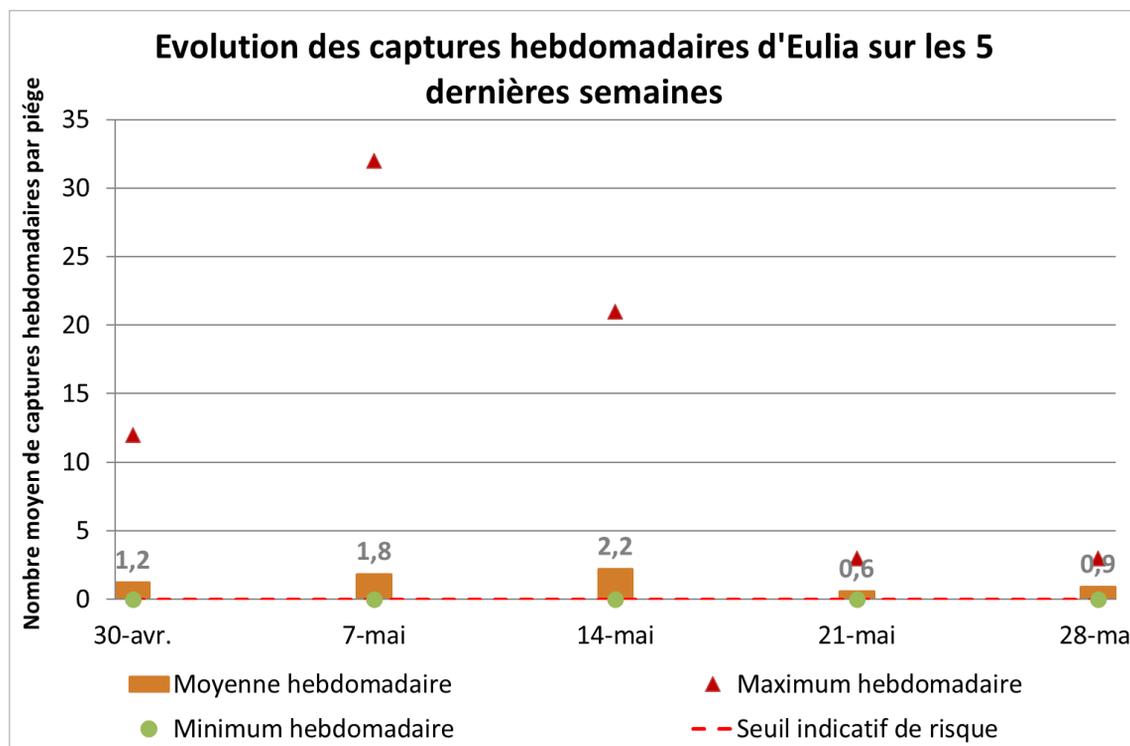
- **Captures** dans les secteurs **La Bassée, Abbevilleois, Thiérache et Neslois.**
- Captures **de 0 à 3 individus** ;
- **55% des parcelles** du réseau concernées.

Analyses des risques :

- Faibles captures.

Gestion des risques :

- Les diffuseurs doivent être mis en place dans les jours à venir pour les parcelles en protection par confusion sexuelle ;
- Les pièges à phéromone doivent être installés en parcelles.



Seuil indicatif de risque :

Aucun seuil n'est validé en France pour le premier vol.

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :





Capua

Etat des lieux en parcelle :

- Captures dans les secteurs **Hainaut, Abbevillois et Thiérache** ;
- Captures de **0 à 8 individus** ;
- **42% des parcelles** du réseau concernées.

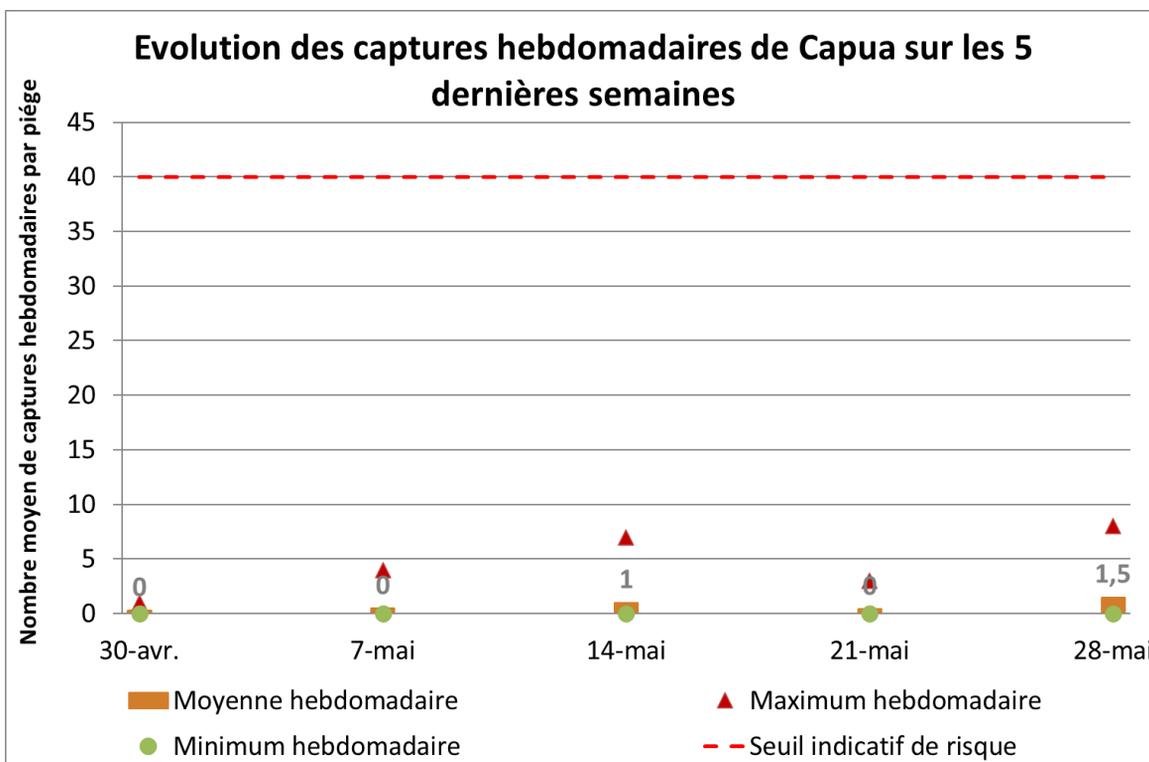
Analyses des risques :

- Aucun dépassement du seuil indicatif de risque.

Gestion des risques :

- Les diffuseurs doivent être mis en place dans les jours à venir pour les parcelles en protection par confusion sexuelle ;
- Les pièges à phéromone doivent être installés en parcelles.

Evolution des captures hebdomadaires de Capua sur les 5 dernières semaines



Seuil indicatif de risque :

40 captures sur une durée de 7 jours.

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :





Pandemis adulte

Etat des lieux en parcelle :

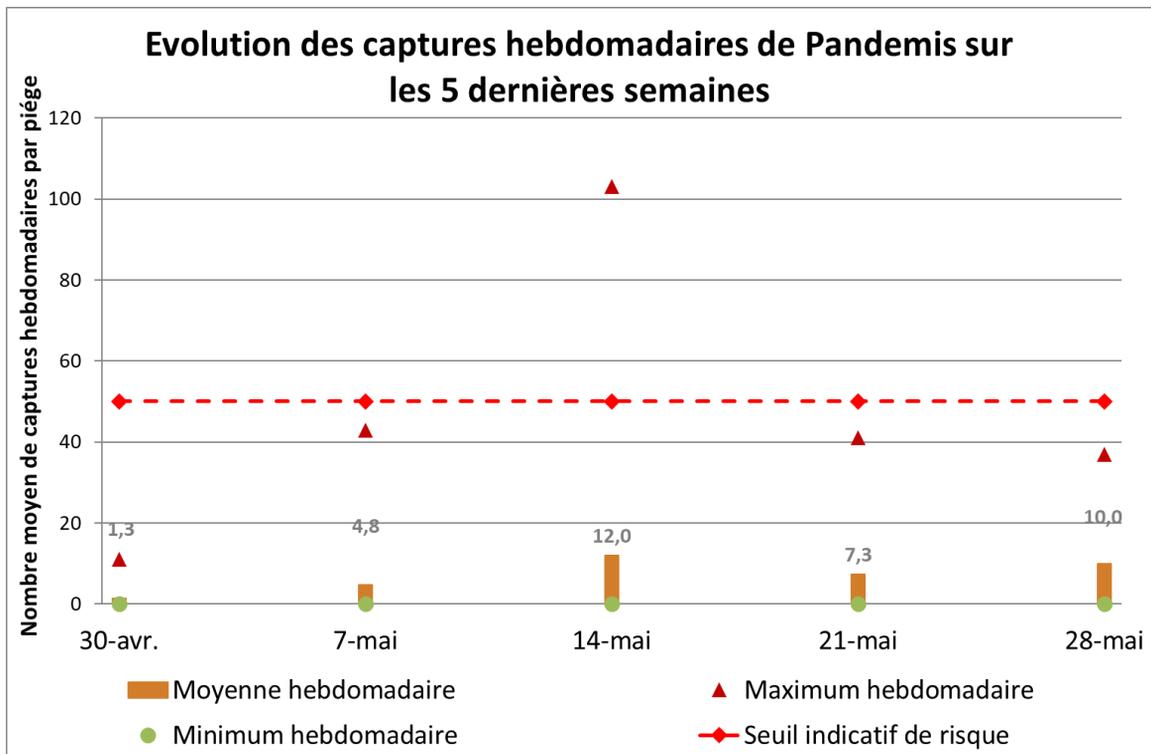
- Captures dans les secteurs **La Bassée, Arrageois, Flandre Maritime et Neslois.**
- Captures **de 0 à 37 individus ;**
- **80% des parcelles** du réseau concernées.

Analyses des risques :

- **Dépassement du seuil indicatif de risque dans le secteur de La Bassée.**

Gestion des risques :

- Les diffuseurs doivent être mis en place dans les jours à venir pour les parcelles en protection par confusion sexuelle ;
- Les pièges à phéromone doivent impérativement être installés en parcelles.



Seuil indicatif de risque :

50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.



Tordeuse rouge des bourgeons



Etat des lieux en parcelle :

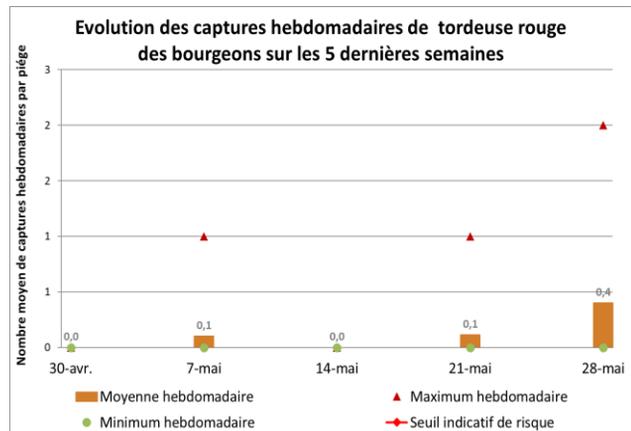
- Capture dans le secteur **Montreuillois**.
- Captures **de 0 à 2 individus** ;
- **20% des parcelles**.

Analyses des risques :

- Faibles captures.

Gestion des risques :

- Les pièges à phéromone doivent être installés en parcelles.



Seuil indicatif de risque :

Il est fixé à 8% d'organes touchés pour l'ensemble des chenilles, lors du printemps de l'année suivante. Ce seuil s'établit sur base d'observations à réaliser sur un échantillon représentatif de 100 pousses à raison de 2 pousses sur 50 arbres.

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.



Tordeuse verte des bourgeons



Etat des lieux en parcelle :

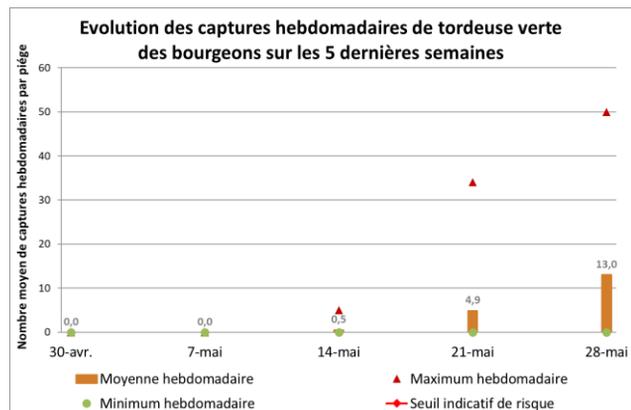
- Capture dans les secteurs **Avesnois, La Bassée et Thiérache**.
- Captures **de 0 à 50 individus** ;
- **50% des parcelles** du réseau concernées.

Analyses des risques :

- **Captures importantes dans le secteur La Bassée**.

Gestion des risques :

- Les pièges à phéromone doivent être installés en parcelles.



Seuil indicatif de risque :

Il est fixé à 8% d'organes touchés pour l'ensemble des chenilles, lors du printemps de l'année suivante. Ce seuil s'établit sur base d'observations à réaliser sur un échantillon représentatif de 100 pousses à raison de 2 pousses sur 50 arbres.

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.





Sésie du pommier adulte

Etat des lieux en parcelle :

- Première capture dans le secteur de **l'Abbevillois** ;
- Captures **de 0 à 2 individus** ;
- **10% des parcelles**.

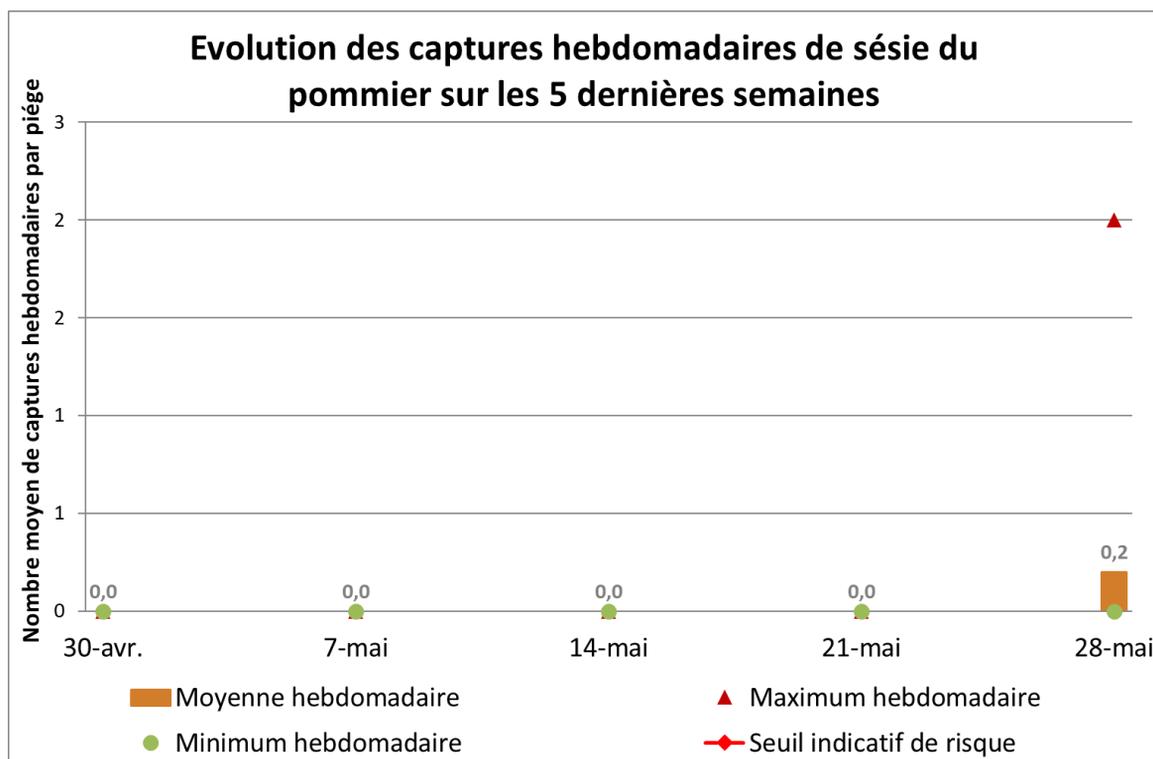
Analyses des risques :

- Il est nécessaire de suivre l'évolution des populations via le piégeage.

Gestion des risques :

- Pensez à installer, les pièges alimentaires dans les parcelles dès les premières captures ;
- Pour rappel : 85% d'eau + 10% de vin rouge + 5% de cassonade (*essais de piégeage massif réalisés en 2006 et 2007 par la FREDON HdF, cf. fiche technique disponible en ligne*).

Evolution des captures hebdomadaires de sésie du pommier sur les 5 dernières semaines



Seuil indicatif de risque :

- 50 dépouilles nymphales / 50 arbres en jeunes parcelles ;
- 200 à 400 dépouilles nymphales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans.



Zeuzère adulte

Etat des lieux en parcelle :

- Aucune capture la semaine passée.

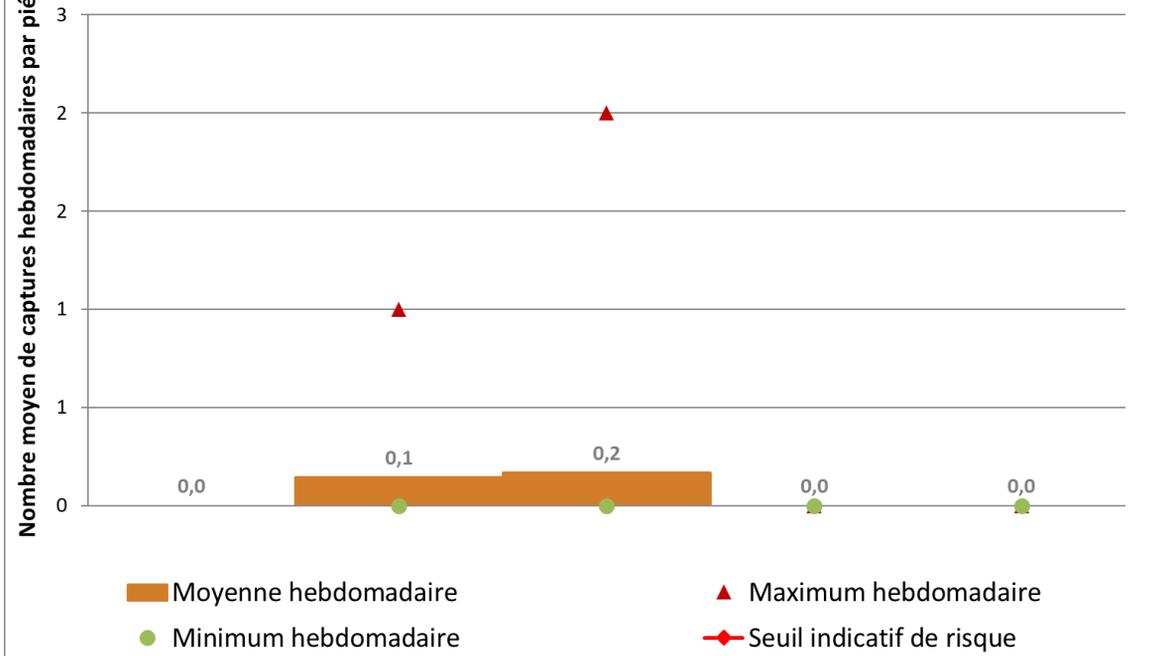
Analyses des risques :

- **Aucun dépassement du seuil** indicatif de risque.

Gestion des risques :

- Les diffuseurs doivent être mis en place dans les jours à venir pour les parcelles en protection par confusion sexuelle ;
- Les pièges à phéromone doivent être installés en parcelles.

Evolution des captures hebdomadaires de zeuzère sur les 5 dernières semaines



Seuil indicatif de risque :

- 10% de pousses terminales touchées pour 100 pousses observées sur 50 arbres.

Oïdium



Oïdium sur pousse

Etat des lieux en parcelle :

- Des **contaminations sur pousses** ont été constatées dans la majorité des secteurs ;
- Observation de **0 à 4% de pousses touchées** ;
- **80% des parcelles** du réseau concernées.

Analyses des risques :

- Aucun dépassement du seuil indicatif de risque.

Gestion des risques :

- Les conditions **chaudes** et **faiblement pluvieuses** favorisent la maladie ;
- Cette problématique est à raisonner actuellement avec celle concernant la tavelure ;
- La mise en œuvre des mesures prophylactiques (coupe et export des pousses hors du verger) semble la meilleure technique actuellement pour limiter les risques de diffusion au sein du verger.

Evolution des contaminations sur pousse par l'Oïdium	21-mai	28-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	1,0	1,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	1,0	2,0	↗
La Bassée (59)			
Hainaut (59)		1,7	
Abbevillois (80-62)	0,0		
Arrageois (62)	0,5	0,0	↘
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	4,0	4,0	↔
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0		
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	4,0	2,0	↘
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

- 5% de pousses contaminées /100 pousses.

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :





Tavelure sur feuille

Etat des lieux en parcelle :

- Précipitations enregistrées sur l'ensemble des secteurs ;
- Les risques enregistrés sont **nuls à graves** ;
- Les **températures douces** et les **périodes d'humectation longues** ont **souvent** été **favorables** à l'évolution des **périodes de contamination**.

Analyse des risques :

Les **quantités d'eau** enregistrées durant les **dernières périodes de contaminations** vont de 0,2mm à 47,6mm pour une moyenne régionale de **6,52mm**.

Selon la modélisation, les **stocks projetables** sont à ce jour de **0,14% en moyenne**, variant selon les secteurs de 0,02% à 0,60%.

Toujours selon la modélisation, au cours des dernières périodes de contaminations, les **taux de projections** sont de **0,59% en moyenne**, variant selon les secteurs de 0,23% à 1,56%.

Prévisions de Météo France :

- Températures douces ;
- Précipitations annoncées dans les prochains jours sur l'ensemble des secteurs.

Gestion des risques :

Restez vigilants aux périodes de contamination en cours. Pensez à coupler votre gestion des risques avec celle contre l'oïdium.

Le **tableau** en page suivante résume les **situations actualisées** et **prévisionnelles** selon les **secteurs géographiques** (données issues de la modélisation et des réseaux agrométéorologiques). Les données sont issues de la modélisation sur base de données de stations météorologiques sur une commune précise de chaque secteur. Cette situation peut différer.

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :



Tavelure - Modélisation

Zones géographiques	Début de période	Fin de période	Risque associé pour le moment	% d'ascospores projetées		Stock d'ascospores projetables pour le moment	Précipitations associées à cette période pour le moment en mm	Somme des degrés heures depuis le début de la période jusqu'à 9h ce jour		
				associées à cette période pour le moment	depuis début contaminations primaires selon la modélisation de ce jour					
Flandre Maritime (59)	21-mai 8 h	22-mai 2 h	Assez Grave	0,59	97,38	0,57	11,2	2370		
	26-mai 4 h	26-mai 14 h	Léger	1,43			8,8	732		
Flandre Intérieure (59-62)	21-mai 7 h	22-mai 7 h	GRAVE	0,27	97,99	0,60	14,0	2500		
	26-mai 5 h	26-mai 14 h	Très léger	1,65			3,6	734		
Lille Sud (59)	21-mai 8 h	22-mai 14 h	GRAVE	0,82	98,63	0,31	28,0	2530		
	23-mai 20 h	24-mai 10 h	Léger	1,00			9,8	1730		
	26-mai 5 h	26-mai 15 h	Léger	0,75			15,2	750		
	27-mai 13 h	27-mai 18 h	Nul	0,33			0,8			
Montreuillois (62)	21-mai 6 h	22-mai 8 h	GRAVE	0,53	97,34	0,02	11,0	2333		
	22-mai 17 h	23-mai 14 h	Assez Grave	0,45			0,8	1844		
	26-mai 3 h	26-mai 11 h	Très léger	0,81			7,6	711		
	27-mai 13 h	27-mai 14 h	Nul	0,25			1,0			
	28-mai 1 h	en cours	Nul	0,23			0,6			
La Bassée (59)	DNA									
Hainaut (59)	21-mai 5 h	21-mai 16 h	Léger	0,85	98,84	0,30	14,2	2520		
	22-mai 13 h	22-mai 14 h	Nul	0,33			0,2			
	23-mai 13 h	23-mai 15 h	Nul	0,34			1,6			
	23-mai 20 h	24-mai 8 h	Léger	0,35			0,2	1700		
	24-mai 15 h	25-mai 10 h	Assez Grave	0,75			6,0	1300		
	26-mai 5 h	en cours	GRAVE	0,33			5,2	750		

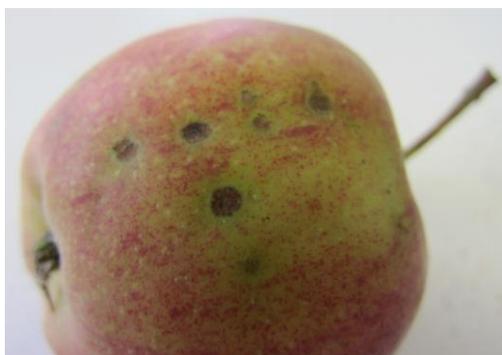
Tavelure - Modélisation

Zones géographiques	Début de période	Fin de période	Risque associé pour le moment	% d'ascospores projetées		Stock d'ascospores projetables pour le moment	Précipitations associées à cette période pour le moment en mm	Somme des degrés heures depuis le début de la période jusqu'à 9h ce jour			
				associées à cette période pour le moment	depuis début contaminations primaires selon la modélisation de ce jour						
Abbevillois (80-62)	21-mai 6 h	22-mai 6 h	GRAVE	0,83	98,68	0,04	6,2	2500			
	25-mai 6 h	25-mai 8 h	Nul	0,93			0,2				
	26-mai 3 h	26-mai 9 h	Très léger	0,37			8,8	765			
	27-mai 12 h	27-mai 13 h	Nul	0,32			4,6				
	28-mai 0 h	en cours		0,27				102			
	Arrageois (62)	21-mai 5 h	22-mai 2 h	Assez Grave			0,58	97,60	0,03	9,8	2370
		22-mai 12 h	22-mai 14 h	Nul			0,23			1,8	
23-mai 17 h		24-mai 8 h	Léger	0,50	5,6	1530					
26-mai 3 h		26-mai 15 h	Léger	0,59	5,4	715					
26-mai 21 h		27-mai 7 h	Très léger	0,27	1,6	430					
27-mai 16 h		27-mai 18 h	Nul	0,27	0,4						
Cambrésis (59)		21-mai 6 h	23-mai 8 h	GRAVE	1,10	98,11	0,60			25,2	2500
		23-mai 20 h	24-mai 9 h	Léger	0,63					1,2	1570
	26-mai 5 h	26-mai 16 h	Léger	0,72	14,4			730			
	Avesnois (59)	21-mai 8 h	22-mai 8 h	GRAVE	0,29			98,24	0,03	12,8	2450
23-mai 0 h		23-mai 7 h	Nul	0,31	0,2						
26-mai 6 h		26-mai 8 h	Nul	1,03	1,0						
26-mai 14 h		26-mai 17 h	Nul		4,0						
26-mai 22 h		27-mai 7 h	Très léger	0,32	2,2	440					
Amiénois (80)		21-mai 7 h	22-mai 4 h	Assez Grave	0,78	97,31	0,30			9,8	2400
		23-mai 19 h	24-mai 10 h	Léger	0,50					5,6	1530
	26-mai 5 h	26-mai 17 h	Léger	0,59	5,4			715			
	26-mai 23 h	27-mai 9 h	Très léger		1,6			430			
	27-mai 16 h	27-mai 18 h	Nul	0,28	0,4						
	Thiéračhe (59-02)	14-mai 19 h	25-mai 8 h	GRAVE	1,13			97,26	0,03	17,8	2330
		26-mai 6 h	en cours	GRAVE	0,85					8,0	650

Tavelure - Modélisation

Zones géographiques	Début de période	Fin de période	Risque associé pour le moment	% d'ascospores projetées		Stock d'ascospores projetables pour le moment	Précipitations associées à cette période pour le moment en mm	Somme des degrés heures depuis le début de la période jusqu'à 9h ce jour				
				associées à cette période pour le moment	depuis début contaminations primaires selon la modélisation de ce jour							
Picardie Verte (80-60)	20-mai 20 h	23-mai 8 h	GRAVE	0,76	97,57	0,27	18,4	2500				
	23-mai 19 h	24-mai 12 h	Assez Grave	0,28			5,6					
	26-mai 2 h	26-mai 14 h	Léger	0,64			2,2					
	26-mai 19 h	en cours	GRAVE	0,31			7,4					
	Neslois (80-60-02) DNA											
	St Quentinnois (02)	21-mai 2 h	22-mai 8 h	GRAVE			0,35		98,91	0,02	11,5	2530
22-mai 16 h		23-mai 9 h	Assez Grave	0,32	1,0							
24-mai 14 h		25-mai 10 h	Assez Grave	1,05	1,5							
26-mai 3 h		26-mai 11 h	Très léger	0,42	2,0							
26-mai 20 h		27-mai 10 h	Léger	0,35	2,5							
Laonnois (02)		21-mai 1 h	21-mai 13 h	Léger	0,32	98,64	0,02	4,5			2500	
		21-mai 21 h	22-mai 15 h	Assez Grave				0,5				
	23-mai 17 h	24-mai 9 h	Assez Grave	0,64	19,0							
	24-mai 15 h	25-mai 10 h	Assez Grave	0,33	1,5							
	26-mai 20 h	en cours	GRAVE	1,12	15,5							
	Montdidérien (80-60) DNA											
Soissonnais (60-02)	21-mai 0 h	21-mai 13 h	Léger	1,30	98,78	0,28	0,6	2500				
	21-mai 19 h	25-mai 12 h	GRAVE	0,95			24,4					
	26-mai 16 h	en cours	GRAVE	1,12			2,4					
	26-mai 14 h	26-mai 16 h	Nul	0,86			1,4					
Senlisien (60)	20-mai 18 h	21-mai 9 h	Assez Grave	0,41	99,97	0,03	0,8	2700				
	22-mai 14 h	23-mai 9 h	Assez Grave	0,38			3,6					
	23-mai 17 h	24-mai 8 h	Léger	0,38			47,6					
	24-mai 19 h	25-mai 8 h	Léger	0,39			4,4					
	26-mai 14 h	26-mai 16 h	Nul	0,86			1,4					
	27-mai 16 h	en cours	Assez Grave	0,24			0,8					
	Omois (02)	20-mai 14 h	22-mai 3 h	GRAVE			0,71		99,34	0,03	13,0	2600
		22-mai 13 h	24-mai 9 h	GRAVE			0,37				5,5	
26-mai 20 h		en cours	GRAVE	1,56	4,5							

DNA : données non accessibles, problème technique / DNE : données non évaluables
* : données obtenues par triangulation



Tavelure sur fruit

Etat des lieux en parcelle :

- **Sortie de tache sur feuille** constatée au cours de la semaine passée dans les secteurs **Neslois** et **Soissonnais** ;
- Observation de **contaminations** sur **fruit** dans l'**Arrageois** ;
- **Les sorties de taches actuelles** correspondent à des périodes de contamination de mi-mai.

	Evolution des contaminations sur pousse par la tavelure			Evolution des contaminations sur fruit par la tavelure		
	21-mai	28-mai	Tendance /S-1	21-mai	28-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)						
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)	0,5			0,0		
La Bassée (59)						
Hainaut (59)		0,0				
Abbevillois (80-62)	0,0					
Arrageois (62)	1,0	0,0	↘	0,0	1,0	↗
Cambrésis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)						
Thiérache (59-02)	1,0	0,0	↘			
Picardie Verte (80-60)						
Neslois (80-60-02)	0,0	2,5	↗			
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	3,0	5,0	↗	1,0		
Senlisien (60)						
Omois (02)						

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :



Carpocapse des prunes



Carpocapse des prunes

Etat des lieux en parcelle

- Captures dans les secteurs **Abbevillois, Thiérache et Neslois** ;
- Captures de **0 à 8 individus** ;
- 75% des parcelles du réseau concernées.

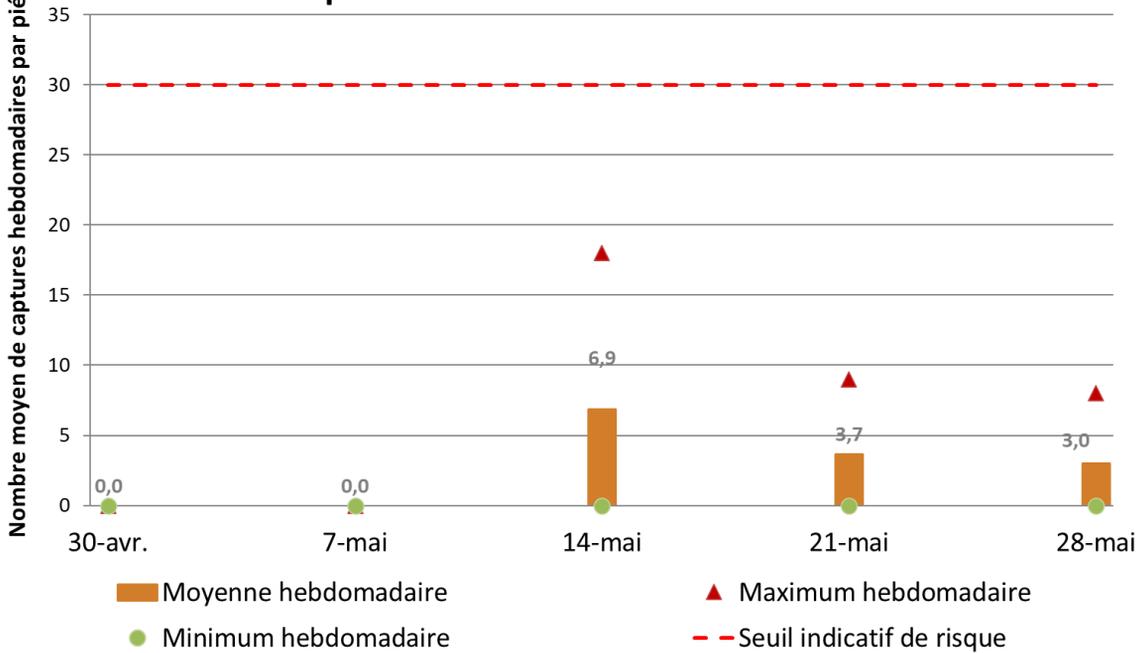
Analyse des risques

- Aucun dépassement du seuil indicatif de risque.

Gestion des risques

- Les diffuseurs doivent être mis en place dans les jours à venir pour les parcelles en protection par confusion sexuelle ;
- Les pièges à phéromone doivent être installés en parcelles.

Evolution des captures hebdomadaires de carpocapse de la prune sur les 5 dernières semaines



Seuil indicatif de risque :

30 captures sur une durée de 7 jours.

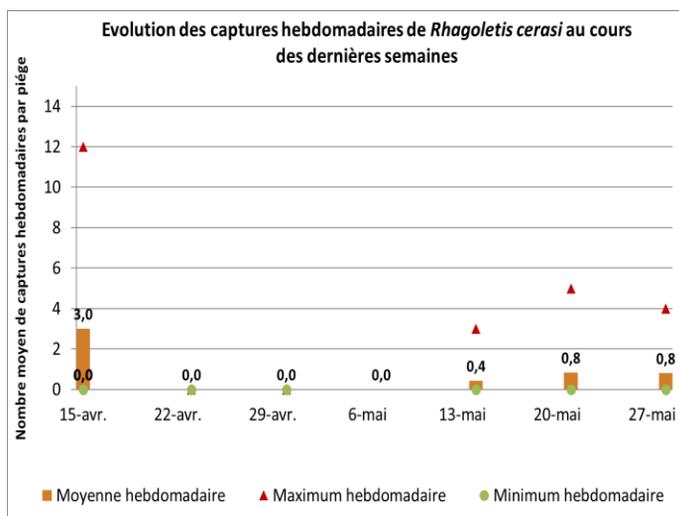
Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :





Mouche de la cerise



Etat des lieux en parcelle

- Captures dans le secteur **de La Bassée** ;
- Captures **de 0 à 4 individus** ;
- **20% des parcelles** du réseau concernées.

Analyses de risques

- La **hausse des températures favorise** la **maturité** des cerises et les **émergences** de la mouche des cerises ;
- Il est impératif donc que les **pièges chromatiques de monitoring soient en place** ;
- La mouche de la cerise adulte mesure environ 3–5 mm et a un **corps noir avec une marque jaune caractéristique sur le dos à la base des ailes** ;
- Ses **ailes** transparentes présentent des **bandes transversales foncées** très typiques.

Gestion des risques

La mise en place de pièges jaunes englués entrecroisés de type Rebell® permet une lutte directe. Le jaune attire ces insectes qui sont capturés dans la glue. Suspendez 2 à 10 pièges croisés à chaque arbre pendant la période de vol. Leur mise en place est impérative à ce stade de la saison. Pensez également à renouveler les pièges selon leur niveau de propreté. Les carabes, les staphylyns, les oiseaux ainsi que certains parasites peuvent permettre de réduire les populations du ravageur.

Ce bulletin est réalisé grâce à l'implication **d'observateurs**.

Vous êtes producteur, conseiller ou technicien en Hauts de France ;
Vous observez régulièrement vos parcelles ;
Vous suivez les vols de lépidoptères ravageurs :

Rejoignez les réseaux de surveillance biologique du territoire.

Faites-vous connaître dès à présent afin de bénéficier d'une aide à la reconnaissance des principaux ravageurs, auxiliaires et maladies et fourniture de matériel.

Vous souhaitez avoir plus de renseignements sur le dispositif, contactez :

Lauryne POULAIN au 03.21.08.88.77

lauryne.poulain@fredon-hdf.fr

Ou

Martine DEGUETTE au 03.21.08.88.74

martine.deguette@fredon-hdf.fr

Informations pratiques

Ce bulletin est produit sur base d'informations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale ; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Il convient donc avant chaque prise de décision d'intervention, d'aller observer les parcelles ou zones concernées.

Des pratiques alternatives aux traitements notamment autres que ceux de biocontrôle existent, elles sont disponibles sur le site Ecophyto-PIC :

[Portail | Ecophytopic](#)

Vous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce BSV dans la rubrique « gestion des risques ».

Accès aux autres éditions du BSV

<http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Bulletins-de-sante-du-vegetal-BSV>

<http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Prochain bulletin le **4 juin**.

Action pilotée par le ministère chargé de de l'Agriculture et de l'Alimentation et de la Transition écologique et solidaire, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Laurent DEGENNE - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteur : [Lauryne POULAIN](#) - FREDON Hauts-de-France ; appui à la mise en œuvre des réseaux et observations : [Martine DEGUETTE](#) - FREDON Hauts-de-France

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : producteurs, techniciens, FREDON Hauts-de-France

Coordination et renseignements : [Aurélié Albaut](#) - Chambre d'agriculture de la Somme, [Samuel Bueche](#) - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : [Lauryne POULAIN](#) - FREDON Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Hauts-de-France](#) et des [Chambre d'Agriculture Hauts-de-France](#)